

## Bureau de la vérificatrice générale

## Plan de travail de vérification 2022-2023



**Décembre 2021**

## Table des matières

Contexte.....	1
Objet.....	1
Processus d'établissement du Plan de travail de vérification fondé sur les risques (PTVFR).....	1
Univers vérificationnel .....	2
Examen de la documentation.....	2
Consultations .....	2
Évaluation et priorisation des risques.....	3
Plan de travail de vérification fondé sur les risques 2022-2023 .....	3
Missions de vérification et enquête sur le TLR.....	13
Enjeux émergents et horizon vérificationnel pour 2022-2023.....	13
Conclusion .....	14

## Contexte

La vérificatrice générale doit aider le Conseil municipal à se responsabiliser et à responsabiliser ses administrateurs pour ce qui est de la qualité et de l'intendance des fonds publics et de l'optimisation des ressources financières dans les opérations municipales. Pour se faire, elle exécute indépendamment des missions de vérification qui visent à permettre de cerner et de maîtriser les risques, d'améliorer l'environnement de contrôle et de continuer d'améliorer l'efficience et l'efficacité des opérations de la Ville.

Comme l'indique le Règlement municipal sur le vérificateur général n° 2021-5, la vérificatrice générale doit soumettre au Conseil municipal, pour approbation, un plan de vérification annuel. En outre, le Règlement municipal n° 2021-5 indique que la vérificatrice générale peut, à sa discrétion, préparer un plan de vérification à plus long terme pour le soumettre au Conseil municipal.

## Objet

Le Plan de travail de vérification 2022-2023 vise à donner, au Comité de la vérification et au Conseil municipal, un aperçu des travaux à effectuer dans les exercices financiers 2022 et 2023, ce qui cadre avec le Plan stratégique de la Ville d'Ottawa pour 2019-2022.

## Processus d'établissement du Plan de travail de vérification fondé sur les risques (PTVFR)

La vérificatrice générale mène une évaluation fondée sur les risques afin de définir les priorités des vérifications. Les vérifications sélectionnées pour le plan sont le résultat du recensement systématique de tous les secteurs importants d'un point de vue vérificationnel et de la détermination des priorités des projets de vérification en évaluant les critères se rapportant aux risques et en tenant compte des risques inhérents, des changements organisationnels importants, des nouvelles initiatives, des priorités émergentes et d'autres facteurs pertinents. En outre, les demandes des conseils et comités externes peuvent aussi entrer en ligne de compte.

Le processus d'évaluation fondée sur les risques du Bureau de la vérificatrice générale (BVG) est constitué de cinq étapes distinctes :

1. Mise à jour de l'univers vérificationnel
2. Examen de la documentation
3. Consultations auprès des intervenants
4. Évaluation des risques,
5. Sélection et priorisation des projets

Nous donnons ci-après plus de détails sur chacune de ces étapes.

## **Univers vérificationnel**

L'univers vérificationnel représente l'ensemble potentiel de toutes les activités de vérification et est constitué d'un certain nombre d'entités vérifiables. Ces entités comprennent l'ensemble des programmes, des activités et des fonctions qui contribuent collectivement à la réalisation des objectifs stratégiques de la Ville. L'univers vérificationnel a été revu pendant le processus du PVFR afin d'avoir une idée claire des entités vérifiables pendant le déroulement de l'examen des documents, des consultations et de l'évaluation des risques.

## **Examen de la documentation**

L'examen de la documentation a consisté à examiner les documents suivants :

- évaluation des risques de l'univers vérificationnel;
- version provisoire du nouveau Plan officiel, Plan stratégique de la Ville d'Ottawa 2019-2022, états financiers et budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2021;
- rapports des missions de vérification déjà menées à la Ville;
- rapports de vérification et plans de travail d'autres municipalités;
- signalements déposés dans le cadre de la Ligne directe de fraude et d'abus.

## **Consultations**

Le processus du PVFR prévoyait des consultations auprès des membres du Conseil, de l'équipe de la haute direction et des membres du personnel du Bureau de la vérificatrice générale. L'objectif de ces consultations consistait à réunir les avis sur les objectifs stratégiques et organisationnels, sur les risques, de même que sur les changements prévus et les difficultés dans l'environnement opérationnel. Ceux et celles qui ont été consultés étaient invités à donner de l'information sur leurs différents secteurs de

responsabilité, de même que sur les risques horizontaux dans l'ensemble de l'administration municipale, d'après leur expérience et leur connaissance des opérations. Une réunion a également eu lieu avec les vérificateurs externes afin de discuter du champ d'application des vérifications dans les secteurs comportant des risques majeurs et pour minorer les recouvrements et les doubles emplois, afin de réduire le risque de lassitude vérificationnelle pour l'administration municipale. Enfin, des consultations ont eu lieu avec d'autres vérificateurs généraux pour recenser les risques dans l'ensemble et les secteurs prioritaires comparables sur lesquels nous pourrions miser.

## **Évaluation et priorisation des risques**

Nous avons sélectionné et priorisé certaines missions d'après les risques, dont l'évaluation a été effectuée à partir de l'information réunie dans l'univers vérificationnel et dans le cadre des consultations et de l'examen de la documentation. Selon le principe qui sous-tend l'approche fondée sur le risque, les secteurs plus risqués justifient une surveillance plus étroite; par conséquent, dans la réalisation des vérifications, on donne plus d'importance à l'examen de la gouvernance, de la gestion des risques et des contrôles liés aux activités plus risquées. L'approche fondée sur le risque favorise le déploiement efficient et ciblé des ressources et permet de s'assurer que l'on vérifie les secteurs les plus exposés de la Ville.

## **Plan de travail de vérification fondé sur les risques 2022-2023**

Le tableau ci-après décrit dans leurs grandes lignes les vérifications proposées pour le Plan de travail de vérification de 2022-2023, en plus de comprendre une brève description de l'objectif de la vérification et d'établir le lien avec les priorités du mandat du Conseil municipal présentées dans le Plan stratégique de la Ville pour 2019-2022. L'objectif préliminaire prévu peut être modifié en fonction des résultats de l'évaluation des risques menée pendant la phase de la planification de la mission. Les délais indiqués ci-après peuvent être modifiés en raison de l'incertitude liée aux missions de vérification se rapportant au TLR.

## MISSIONS DE VÉRIFICATION EN COURS

### Directions générales de la Ville

N°	Activités	Description/Objectif préliminaire de la vérification	Lien avec les priorités du Conseil	Calendrier
1.	Vérification des autobus non polluants – Sprint 1	L'objectif de ce sprint vérificationnel <sup>1</sup> consiste à donner l'assurance raisonnable que la Ville a évalué et étudié les risques des technologies et les impératifs opérationnels de ces opérations en sélectionnant le type de technologie et le fournisseur dans le cadre du projet pilote et en mettant au point son plan pour évaluer le rendement des autobus dans le cadre de ce projet pilote.	Notre Ville – Intendance environnementale	Rapport à déposer en 2022
2.	Vérification du train léger sur rail	L'objectif de cette vérification est de fournir une assurance raisonnable de l'efficacité des opérations de la Ligne 1 de la Confédération. Les domaines d'intérêt seront définis plus précisément au cours du processus de planification — voir la section « Vérification et enquête sur le TLR » ci-dessous pour plus de détails.	Notre Ville – Transport intégré	Être lancé au quatrième trimestre de 2021

<sup>1</sup> Le sprint de vérification représente le cycle itératif des missions de vérification exécutées en continu en se consacrant aux secteurs comportant les plus grands risques pour la Ville.

N°	Activités	Description/Objectif préliminaire de la vérification	Lien avec les priorités du Conseil	Calendrier
3.	Vérification de l'intervention pandémique	<p>Cette vérification opérationnelle, qui s'étend à l'ensemble de la Ville, vise à donner au Conseil l'assurance de l'efficacité et de l'efficacité de l'intervention pandémique de la Ville. Le Conseil de santé est d'accord avec la demande du BVG pour mener des procédures de vérification dont la portée est limitée en ce qui a trait à l'interface de la gouvernance relative au partenariat réunissant Santé publique Ottawa et le Centre des opérations d'urgence de la Ville dans le cadre du programme de vaccination contre la COVID-19 à Ottawa. Les autres secteurs prioritaires seront mieux définis pendant le processus de planification.</p>	Notre Ville – Collectivités prospères	Être lancer au quatrième trimestre de 2021

### Organismes et sociétés

N°	Activités	Description/Objectif préliminaire de la vérification	Lien avec les priorités du Conseil	Calendrier
4.	Vérification de Logement communautaire d'Ottawa	L'objectif de cette vérification consiste à évaluer les activités d'approvisionnement, de gestion du programme et de gestion des projets exercées par la Société de logement communautaire d'Ottawa (LCO) en ce qui a trait à son Plan de développement et de renouvellement de 10 ans. Ce rapport sera présenté pour information au conseil d'administration de LCO et au Comité de la vérification.	Notre Ville – Collectivités prospères	Rapport à déposer en 2022

### NOUVELLES MISSIONS À LANCER EN 2022

#### Directions générales de la Ville

N°	Activités	Description/Objectif préliminaire de la vérification	Lien avec les priorités du Conseil	Calendrier
5.	Vérification de la gestion intégrée des risques	L'objectif de cette vérification consiste à donner l'assurance raisonnable que l'approche adoptée par la Ville dans la gestion intégrée des risques permet de prendre des décisions efficaces, fondées sur les risques.	Notre service – Excellence du service par l'innovation	Être lancer au premier trimestre de 2022



N°	Activités	Description/Objectif préliminaire de la vérification	Lien avec les priorités du Conseil	Calendrier
6.	Vérification des recettes	L'objectif de cette vérification consiste à donner l'assurance raisonnable que les systèmes, les contrôles et les pratiques de gestion en vigueur dans les Services des recettes de la Ville d'Ottawa permettent de contrôler et de protéger les actifs. Les secteurs prioritaires seront mieux définis pendant le processus de planification.	Notre service – Excellence du service par l'innovation	Être lancer au deuxième trimestre de 2022
7.	Vérification de la prévention de la violence et du harcèlement au travail	L'objectif de cette vérification consiste à donner au Conseil municipal l'assurance raisonnable que l'administration de la Ville a établi et met constamment en œuvre des procédures et des processus qui favorisent un milieu de travail sans violence ni harcèlement et qui respectent les exigences des politiques et des règlements.	Notre personnel – Effectif épanoui	Être lancer au troisième trimestre de 2022
8.	Vérification de la cybersécurité	L'objectif de cette vérification consiste à donner l'assurance raisonnable que la Ville a un programme efficace pour soutenir la cybersécurité.	Notre service – Excellence du service par l'innovation	Être lancer au quatrième trimestre de 2022

N°	Activités	Description/Objectif préliminaire de la vérification	Lien avec les priorités du Conseil	Calendrier
9.	Vérification des autobus non polluants – Sprints 2 à 5	L'objectif de ces vérifications agiles consiste à donner l'assurance raisonnable des éléments importants et très risqués du programme des autobus non polluants. Chaque mission de vérification sera consacrée à un thème distinct, dont le projet pilote et d'autres éléments de la transformation.	Notre Ville – Intendance environnementale	Pendant toute l'année 2022

## NOUVELLES MISSIONS DE VÉRIFICATION À LANCER EN 2023

### Directions générales de la Ville

N°	Activités	Description/Objectif préliminaire de la vérification	Lien avec les priorités du Conseil	Calendrier
10.	Vérification du Plan municipal sur la diversité et l'inclusion	L'objectif de cette vérification consiste à donner l'assurance raisonnable des progrès accomplis par la Ville dans la réalisation des objectifs exposés dans le Plan municipal sur la diversité et l'inclusion.	Notre Ville – Effectif épanoui	Être lancé au premier trimestre de 2023

N°	Activités	Description/Objectif préliminaire de la vérification	Lien avec les priorités du Conseil	Calendrier
11.	Vérification du logement abordable	L'objectif de cette vérification consiste à évaluer la mesure dans laquelle le programme de logements abordables de la Ville permet d'atteindre les objectifs municipaux du logement. Les secteurs prioritaires seront mieux définis pendant le processus de planification.	Notre Ville – Collectivités prospères	Être lancé au premier trimestre de 2023
12.	Vérification des progrès accomplis dans le cadre des stratégies de développement durable de la Ville	L'objectif de cette vérification consiste à donner l'assurance raisonnable des progrès accomplis par la Ville dans la réalisation des objectifs exposés par le Plan directeur sur les changements climatiques.	Notre Ville – Intendance environnementale	Être lancé au premier trimestre de 2023
13.	Vérification de la gestion des routes	L'objectif de cette vérification consiste à donner une assurance raisonnable sur la gestion des routes afin d'aider la Ville et ses citoyens. Les secteurs prioritaires seront mieux définis pendant le processus de planification.	Notre service – Infrastructures durables	Être lancé au deuxième trimestre de 2023

## ENQUÊTES SUR LES CAS DE FRAUDE ET D'ABUS ET AUTRES TRAVAUX D'ENQUÊTE

N°	Activités	Description	Lien avec les priorités du Conseil	Calendrier
14.	Ligne directe de fraude et d'abus	Le Bureau continue d'être responsable de l'administration de la Ligne directe de fraude et d'abus de la Ville, à laquelle les employés et le public ont accès dans le cadre de la Politique en matière de fraude et d'abus de la Ville. Le Bureau passera en revue les problèmes signalés sur cette ligne et déposera les rapports d'examen et d'enquête portant sur ces problèmes auprès du Comité de la vérification et du Conseil municipal. Le prochain rapport annuel sur la Ligne directe de fraude et d'abus sera déposé au printemps 2022.	Sans objet	En continu
15.	Enquêtes se rapportant aux allégations de fraude ou d'autres méfaits	Les plaintes déposées grâce à la Ligne directe de fraude et d'abus ou dans le déroulement des missions de vérification approuvées peuvent donner lieu à des enquêtes plus vastes.	Sans objet	En continu

**AUTRES SECTEURS D'INTERVENTION IMPORTANTS**

N°	Activités	Description	Lien avec les priorités du Conseil	Calendrier
16.	Procédures des vérifications de suivi	À partir des ressources mises à sa disposition, le BVG mènera les procédures de suivi pour s'assurer que les recommandations exprimées dans les rapports déjà déposés et dans les plans d'action mis au point par la direction sont mises en œuvre dans un délai raisonnable. Le statut des procédures de suivi fera l'objet d'un rapport semestriel. Le prochain rapport de suivi sera déposé au printemps 2022.	Sans objet	En continu

N°	Activités	Description	Lien avec les priorités du Conseil	Calendrier
17.	Programme d'assurance et d'amélioration de la qualité	De concert avec les engagements adoptés pour corriger les lacunes cernées dans le cadre de l'Examen de l'assurance de la qualité (EAQ) de 2021, le BVG rendra compte, au Comité de la vérification, des points essentiels comme l'indépendance, la conformité aux normes internationales de l'Institut des auditeurs internes (IAI) pour la pratique professionnelle de l'audit interne et des exigences de la formation professionnelle, ainsi que de l'évaluation des relations avec les intervenants et d'autres indicateurs du rendement. Ce compte rendu sera déposé dans le Rapport annuel de la vérificatrice générale.	Sans objet	Chaque année
18.	Demande de propositions – Services de vérification	Le BVG mise sur l'aide d'experts-conseils externes pour l'aider à exécuter le plan de travail de vérification. L'offre à commandes en vigueur pour cinq ans arrive à expiration le 28 février 2022. C'est pourquoi le BVG travaille avec le chef de l'approvisionnement afin de lancer une demande de propositions et d'établir une nouvelle offre à commandes.	Sans objet	En continu – À terminer en 2022

## Missions de vérification et enquête sur le TLR

Lors de la réunion du Conseil du 13 octobre 2021, le Conseil a demandé au vérificateur général d'envisager une vérification de l'approvisionnement et de la mise en œuvre de l'Étape 1 du TLR. Le BVG a accepté cette demande et a inclus une vérification dans le Plan de travail de vérification 2022-2023. La motion permet également au BVG d'accéder aux fonds de réserve pour le fonctionnement du transport en commun. Une fois que le BVG aura terminé une planification suffisante pour définir plus précisément la portée de la vérification, nous reviendrons devant le Conseil pour fournir une mise à jour et un budget préliminaire.

À la suite de la demande du Conseil, le ministre des Transports de la province de l'Ontario a annoncé qu'une enquête publique sur l'Étape 1 du TLR serait lancée. Les termes de référence de l'enquête n'ont pas encore été communiqués. Une fois que nous aurons mieux compris la portée de l'enquête publique de la province, des travaux de vérification ou d'enquête supplémentaires sur l'Étape 1 du TLR pourront être entrepris. La portée de l'enquête publique de la province sera prise en compte dans les étapes de planification de la vérification du TLR du BVG afin d'éviter le chevauchement des efforts et d'assurer une dépense prudente de l'argent des contribuables.

## Enjeux émergents et horizon vérificationnel pour 2022-2023

Le Plan de travail de vérification ci-dessus se fonde sur les risques et les ressources définis. La vérificatrice générale a aussi tenu compte des risques émergents et a donc prévu une marge de manœuvre dans le Plan de travail de vérification pour s'assurer que le Bureau de la vérificatrice générale sera en mesure d'exécuter les travaux relevant de son mandat, qu'il disposera de la souplesse pour remanier rapidement les priorités en fonction de l'évolution du paysage et qu'il pourra gérer le fardeau imposé à l'administration de la Ville. Les exemples de ces risques émergents se rapportent à la diversité, à l'Équité et à l'inclusion, à la durabilité et au changement climatique, à la culture, à la cybersécurité et aux pénuries de la chaîne logistique.

Si les délais le permettent, voici entre autres les missions que l'on pourrait inclure éventuellement dans le Plan de travail de vérification 2022-2023 :

- les dépenses des bureaux des membres du Conseil municipal;
- la programmation et la planification des circuits d'OC Transpo;
- étape 2 du TLR – gestion des contrats/programmes
- étape 3 du TLR – approvisionnement
- vérification de la culture; et
- la Stratégie de la gestion des déchets.

## Conclusion

Le processus de sélection des missions de vérification se fonde sur notre évaluation des risques, des ressources disponibles et de la nécessité de faire preuve d'agilité dans notre environnement actuel. Ce plan est flexible et permet à la vérificatrice générale de s'adapter aux enjeux émergents. Les missions de vérification exposées ci-dessus visent à permettre à l'administration de la Ville de maîtriser les risques et d'améliorer la responsabilisation, l'environnement de contrôle, ainsi que l'efficacité et l'efficacités des opérations municipales.